

**ASSEMBLÉE NATIONALE**1er septembre 2006

---

ÉNERGIE - (n° 3201)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENTS**

N° 88080 à 88101

présentés par  
M. Daniel Paul  
et 21 membres du groupe des député-e-s Communistes et Républicains

-----  
**ARTICLE 4**

Supprimer cet article.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Le projet de loi relatif au secteur de l'énergie est, entre autres tares, synonyme de désintégration de GDF, d'opposition frontale et destructrice avec EDF, d'ouverture à la concurrence de la filière nucléaire française et d'abandon de la maîtrise des prix du gaz et de l'électricité appelés à être fixés, plus qu'aujourd'hui encore, en fonction des seules exigences de rendement des actionnaires.

Du premier au dernier article, du premier au dernier alinéa, de la première à la dernière phrase, ce texte bafoue ouvertement l'intérêt général.

Dénoncer cette réalité passe, notamment, par le dépôt systématique d'amendements de suppression.

---

Ces amendements identiques ont été déposés par 22 membres du groupe des député-e-s Communistes et Républicains :

Adt n° 88080 de M. Daniel Paul  
Adt n° 88081 de M. Asensi  
Adt n° 88082 de M. Biessy  
Adt n° 88083 de M. Bocquet  
Adt n° 88084 de M. Braouezec  
Adt n° 88085 de M. Brard  
Adt n° 88086 de M. Brunhes  
Adt n° 88087 de Mme Buffet  
Adt n° 88088 de M. Chassaigne  
Adt n° 88089 de M. Desallangre  
Adt n° 88090 de M. Dutoit  
Adt n° 88091 de Mme Fraysse  
Adt n° 88092 de M. Gérin  
Adt n° 88093 de M. Goldberg  
Adt n° 88094 de M. Gremetz  
Adt n° 88095 de M. Hage  
Adt n° 88096 de Mme Jacquaint  
Adt n° 88097 de Mme Jambu  
Adt n° 88098 de M. Lefort  
Adt n° 88099 de M. Liberti  
Adt n° 88100 de M. Sandrier  
Adt n° 88101 de M. Vaxès